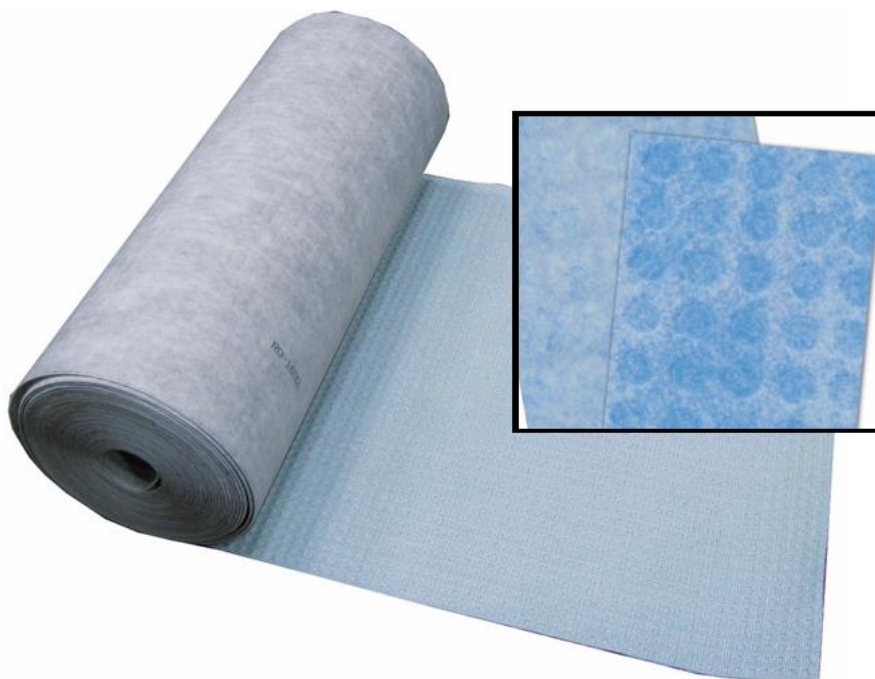


FT916 – Natte de désolidarisation DINAMOUV**Descriptif**

Natte de désolidarisation pour pose en intérieur permettant d'empêcher les mouvements destructifs des sols en béton sur les carrelages et de diminuer les tensions au niveau des joints de dilatation.

Sa structure lui permet d'augmenter l'étanchéité de la dalle, de réduire les tensions liées à la chaleur des sols chauffants et de répartir de façon homogène les charges appliquées sur le sol (pour les surfaces industrielles par exemple).

Elle est également idéale en restructuration ou rénovation pour poser du carrelage sur un ancien revêtement avec ou sans défauts d'aspect (ancien carrelage, plancher en bois...).

La natte DINAMOUV a également une bonne résistance aux produits chimiques et aux attaques d champignons et bactéries. Elle est imputrescible et imperméable à la pénétration des racines.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur uniquement.

Matières

- Polyéthylène (PE).
- Polypropylène (PP).

Références

Couleur	Laize	Longueur	Référence
Bleue	1 m	Rouleau de 30 m	10 09 160

Caractéristiques techniques

Caractéristiques produit	Valeur typique*
Épaisseur	3 mm
Poids	550 g / m ²
Nombre d'alvéoles	2500 alvéoles/m ²
Volume d'air entre les alvéoles	1,56 l/m ²
Température de service	De -40°C à +80°C

*Valeurs représentatives typiques, à ne pas utiliser en tant que spécifications

Mise en œuvre

- Dépoussiérer soigneusement et éliminer totalement tout résidu de colle, d'adhésif ou de plâtre.
- Sur support poreux, appliquer préalablement un primaire adapté.
- Choisir également une colle adaptée au support.
- Utiliser une spatule dentelée 4x4 mm pour étendre la colle sur le support.
- Poser la natte sur la colle, sur son côté non alvéolé.
- Bien la presser avec le côté lisse de la spatule pour éviter la formation de bulles d'air.
- Les bords peuvent être collés entre eux avec du ruban adhésif. La colle ne doit en aucun cas s'insinuer entre les lés.
- Après la pose de la natte, il est possible de procéder à la pose du carrelage tout de suite, en prenant soin de faire un double encollage et en utilisant une spatule crantée 6x6 mm.

Stockage

Stocker à l'abri du rayonnement UV.

Dinac est une marque déposée de la société Dinac

Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
1210 Route les Révoulins
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03